

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Station TotalEnergies sur la commune principale de l'AIOT 35 Route Départementale 64170 Lacq.

La référence de votre dossier est A-3-QE0WL69CY et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 23/05/2023 à 11h48 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **43758759500012**

Raison sociale **EURL FERREIRA**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

35 RTE DEPARTEMENTALE 817

64170 LACQ

Signataire

Qualité : **GERANT**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Station TotalEnergies**

Description des activités :

Station-service pour distribution produits pétroliers pour VL et PL Le projet de modification porte sur la mise en place de l'ensemble de la distribution en 24/24 et adéquation du stockage sur une I. C.P.E. au sens de l'article R512-54 paragraphe II du code de l'environnement. Conservation de l'antériorité. Distribution : Ilot VL : o Conservation de l'AD (n°1/2) VL 6 pistolets DF, équipé automate de vente 24/24 sur les 2 faces (SP95-E10/GO+/GO) o Remplacement de l'AD GO VL (n°3/4) par un AD 5 produits (SP98/SP95-E10/E85/GO+/GO) avec ajout du E85 et SP98 et ajout automate de vente 24/24 DF o Mise en place d'un AD 2 pistolets AdBlue VL DF, raccordé sur automate de vente 24/24 de l'AD 5 produits (n°3/4) Ilot PL : o Dépose de l'AD (n°5) GNR o Ajout d'AD AdBlue SF 2 pistolets pour VL et PL avec automate de vente 24/24 o Conservation de l'AD SF (n°6) GO PL raccordé sur automate de vente de l'AD AdBlue VL/PL Les stockages hydrocarbures double enveloppe existants sont conservés. Une adéquation de stockage est réalisée. o Cuve n° 01 - 60m3 compartimentée : - Cpt 01.1 - 30m3 – GO - Cpt 01.2 - 20m3 – E10 (ex-SP95) - Cpt 01.3 - 10m3 – GO o Cuve n°02 : 20m3 compartimentée : - Cpt 02.1 - 10m3 – GO+ - Cpt 02.2 - 10m3 – SP98 (actuellement GNR) L'ajout d'une cuve de 20m3, double enveloppe, compartimentée : o Cuve n°03 - 20m3 compartimentée : - Cpt 03.1 - 10m3 – E85 - Cpt 03.2 - 10m3 – AdBlue Rubrique 1435 : Le volume annuel de carburant distribué est de : - 307 m³ de LI de 1ère cat. (Cat. B) - 1968 m³ de LI de 2ème cat.(Cat. C) V total = 2275 m³/an Le volume de vente est supérieur à 100 m³ d'essence et supérieur à 500 m³ au total, mais inférieur à 20 000 m³, la station est soumise au régime déclaratif de la rubrique 1435 alinéa 2 Rubrique 4734 : Stockages hydrocarbures Densité : E85=0.79 / Gasoil, Gasoil Excellium, GNR=0.845 / SP98, SP95=0.775 – exprimé en tonne/m³ - Réservoir n°1, 60m3 : o Cpt 01.1 - 30m3 GO (25,35 T) o Cpt 01.2 - 20m3 E10 (15,5 T) o Cpt 01.3 - 10m3 GO (8,45 T) - Réservoir n°2, 20m3 : o Cpt 2.1 - 10m3 GO+ (8,45 T) o Cpt 2.2 - 10m3 SP98 (7,75 T) - Réservoir n°3, 20m3 : o Cpt 3.1 - 10m3 E85 (7,9 T) o Cpt 3.2 - 10m3 AdBlue (Non compris) Quantité d'essence susceptible d'être présente dans les installations = 31,15 T Quantité totale susceptible d'être présente dans les installations = 73,4 T Le volume de stockage est inférieur à 50 t d'ESS et inférieur à 250 t au total, l'installation n'est pas soumise au régime déclaratif de la rubrique 4734

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **35 Route Départementale 64170 Lacq**

X : 406085

Y : 6264077

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
1435	1435-2	Stations service	Volume annuel distribué 2275 m3	Volume annuel distribué 2400 m3	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.